



L'ÉTOILE DU NORD



AGRICULTURE, COLONISATION, COMMERCE ET INDUSTRIE

ABONNEMENTS.

CANADA ET ETATS-UNIS.

UN AN.....50 cts
SIX MOIS.....25 cts

L'abonnement est strictement payable d'avance

Sième ANNÉE

Journal Hebdomadaire,

Paraissant le Jeudi.

ALBERT GERVAIS, Propriétaire et administrateur.
BUREAU ET ATELIER : RUE MANSEAU.
TÉLÉPHONE : N° 43.

Rédigé par un Comité de Collaborateurs.

JOLIETTE, JEUDI, 14 JUILLET 1892.

ANNONCES.

Première insertion par ligne.....10 cts
Insertions subséquentes.....5 cts

Les annonces à long termes seront publiées à des conditions avantageuses.

Pour pouvoir discontinuer de recevoir le journal, il faut donner un avis d'au moins quinze jours avant l'expiration de son abonnement et avoir payé tous les arrérages

No 50

No 18.

UN MARIAGE EN 93

XIII

LE CAMP FRANÇAIS.

C'est par de tels entretiens que ces deux hommes resserraient de plus en plus les liens d'amitié qui commençaient à les unir. Aidé des secours et des conseils du vieux sergent, Arthur se fit peu à peu à la vie des camps. Il conquiert rapidement tous les grades secondaires jusqu'à celui de sous-officier. L'avancement allait vite en ce temps-là pour un jeune homme qui possédait quelque instruction, de l'intelligence et une réelle aptitude à l'action. Bien que naturellement timide, Arthur était vif de tempérament, prompt à prendre un parti, ferme dans ses résolutions, et d'une probité à toute épreuve. Ces brillantes qualités lui avaient en peu de temps gagné l'estime de ses chefs.

Dans les premières escarmouches qu'on engagea avec les Piémontais, il eut peur comme il l'avait prévu. Le sifflement des balles qui traversaient l'air presque en effleurant sa tête, lui donna souvent le vertige. Mais après avoir essayé maintes et maintes fois le feu de l'ennemi, il s'aperçut qu'on pouvait en revenir, et ne tarda pas à voir son courage triompher de l'instinct de conservation au point de se trouver en face des fusils dirigés sur lui sans même songer qu'il y allait de ses jours. Il pouvait alors contempler la ceinture de flamme dont il se voyait enveloppé avec la même impassibilité que s'il se fût trouvé à la table d'un banquet entouré d'une foule de joyeux convives. Comme son père l'avait désiré, il était intrépide, prudent et calme.

Cependant, en dépit de toutes ces rencontres partielles, la misère de l'armée ne faisait que croître de jour en jour. Les provisions insuffisantes et de mauvaise qualité ne répandaient plus à la moitié des besoins. On mangeait fort peu et, pour comble de malheur, la nourriture n'en était que plus détestable. Les effets d'habillement et d'équipement étaient dans un tel état de délabrement qu'on ne saurait s'en faire une idée. Les vêtements tombaient en pièces, les souliers ne tenaient plus aux pieds, les armes ne pouvaient presque plus servir et la détresse en était arrivée à ce point que, dans tout le camp, on n'aurait pu trouver un seul homme qui possédât un uniforme complet.

Quel n'eût pas été l'étonnement de Turenne, s'il eût pu assister à une campagne conduite par les généraux républicains ? Quelle différence entre les savantes et régulières manœuvres des temps passés et la tactique impétueuse, désordonnée, et toute d'inspiration des temps présents ! Jadis on prenait ses quartiers d'hiver, maintenant en combat

au cœur de la plus mauvaise saison. Jadis les campagnes militaires représentaient pour ainsi dire des tournois en plein champ, maintenant elles n'offrent plus que l'aspect d'un vaste théâtre de carnage. Autour des camps étaient retranchés, palissadés, défendus par des frises ; les armées possédaient des tentes, des ambulances, des boulangeries, des approvisionnements de toutes sortes ; les officiers jouissaient d'une nombreuse livrée, et d'une table toujours admirablement servie à la même heure ; les généraux n'exposaient leurs soldats qu'avec les plus grandes précautions, comme le joueur aux échecs qui médite longtemps son coup avant de mettre un pion en prise ; aujourd'hui l'ennemi où s'arrête une armée prend le nom de camp, quoiqu'il n'ait ni fossés, ni palissades, ni retranchements d'aucune sorte ; les soldats ont pour abri la voûte du ciel, pour unique moyen de défense leur baïonnette et la terreur qu'ils inspirent, pour ambulance des chariots qui servent au transport de la poudre et du pain, et les officiers sont trop heureux, non pas d'avoir un seul domestique pour nettoyer leurs habits, mais de posséder un habit qu'ils puissent nettoyer eux-mêmes. Quant à la nourriture, on les a vus passer des mois entiers sans autre provision que trente châtaignes par homme et par jour, comme les simples soldats.

Mais le plus étrange des phénomènes de cette époque si féconde en choses surprenantes, c'était de voir l'animosité féroce avec laquelle les guerriers républicains s'acharnaient à la ruine de leurs ennemis. Chaque jour, les avant-postes ne cessaient d'accabler des plus farouches injures les sentinelles perdues de leurs adversaires. Souvent même, les soldats, de leur propre mouvement et sans autorisation supérieure, poussaient des pointes aussi loin qu'ils le pouvaient, et ne rentraient jamais dans le camp sans avoir saisi quelques patrouilles isolées.

Les voltigeurs se répandaient en tirailleurs sans nécessité et sans commandement de la part des chefs. C'était une chose aussi rare qu'extraordinaire de faire quartier à un prisonnier. Comme on ne pouvait le nourrir, on le tirait à l'écart et le malheureux était aussitôt passé par les armes. Qu'on était loin de ces temps où le guerrier n'éprouvait nulle haine pour son ennemi, fraternisait avec lui dans les rencontres fortuites, comme avec un frère d'armes, et ne se battait que parce qu'il en recevait l'ordre. Alors le fusil seul agissait pour l'exécution d'un devoir, mais le cœur restait à tel point indifférent, que le guerrier, après la victoire, se divertissait avec son prisonnier, et cherchait à le distraire de la douleur de la captivité. Maintenant, chaque soldat aborde son adversaire avec une rage de bête féroce.

L'exaspération causée par le danger de la patrie fait considérer tout soldat étranger comme ennemi

personnel. Chacun a soif non pas du sang de l'homme que ses chefs lui commandent d'attaquer, mais du sang de l'étranger qui ne lui a jamais rien fait, uniquement parce qu'il n'est pas Français, parce qu'il participe aux desseins de ceux qui veulent humilier, envahir, morceler la France qui doit rester la reine du monde. Il déteste son adversaire d'une haine qui n'a pas d'égal et l'égorge impitoyablement en répétant le terrible refrain dont la sublimité sauvage et féroce ne contribua pas peu à sauver l'Etat : "Qu'un sang impur arrose nos sillons !" C'était une fièvre chaude, une frénésie délirante, un besoin de massacres et d'égorgements, une rage gigantesque qui marquera dans l'histoire et sans laquelle il n'y eût eu pour la France ni salut ni triomphe.

XIV.

UNE BATAILLE.

Cependant tout annonçait qu'une importante expédition ne devait pas tarder d'avoir lieu. Vers le milieu de prairial, le bataillon où se trouvait Arthur reçut, en effet, l'ordre de se mettre en marche avec sept autres bataillons. On part ; le temps était admirable de sérénité et d'éclat. On commençait une de ces belles journées, telles qu'on n'en voit guère en France, mais qui sont assez fréquentes dans les hautes régions où se trouvait alors l'armée. Le soleil tamisait ses rayons d'or à travers les arbres ; les campagnes souriaient sous le poids d'une végétation luxuriante ; la nature entière était en liesse et semblait inviter aux douces joies d'une fête champêtre plutôt qu'aux sanglantes horreurs des combats.

Vers trois heures de l'après-midi, on arriva à l'entrée d'un beau vallon couronné à droite et à gauche par des taillis de chênes qui offraient un point de défense contre les balles de l'ennemi. Ce vallon aboutissait à un défilé dont l'armée piémontaise, au dire des espions, ne devait pas tarder à tenter le passage. Les bataillons furent donc disposés sur le flanc de la montagne, derrière les bouquets d'arbres, afin de cacher leur présence à l'ennemi. La division d'Arthur fut placée à l'entrée d'un des taillis, par conséquent à l'un des postes les plus dangereux. En le laissant dans ce lieu, le capitaine lui dit, après lui avoir donné ses ordres :

— Mon ami, je compte sur votre prudence, votre sang-froid et votre intrépidité. De votre manière d'agir va dépendre en grande partie le succès de cette journée. Elle sera chaude, je vous en prévient, et pour vous il ne s'agit de rien moins que des épaulettes ou de la mort.

— Et j'espère bien, capitaine, qu'avant la fin du jour j'aurai obtenu les premières ou la seconde.

— Très-bien, sergent, très-bien ; mais soyez calme et froid, assurez le succès de vos armes avant tout, car c'est de la gloire pour nous et nous travaillons au salut de la patrie.

Et sur ces mots, il s'éloigna en renouvelant l'ordre de garder pendant tout le temps que durerait cette embuscade, le silence le plus profond. La journée se passa tout entière dans l'attente sans qu'aucun ennemi se montrât. Mais l'arrivée de nouveaux espions confirma les assertions précédentes, en assurant au commandement du jour suivant. Le détachement resta donc en place ; mais il fut impossible à Anselme de passer la nuit sous les armes, sans interrompre la désespérante monotonie de cette longue veillée. Rompant le silence, il dit d'une voix basse à son ami :

— Arthur, je ne sais quel étrange pressentiment me ronge le cœur ; mais il me semble que je vais assister à ma dernière bataille. Demain, je serai tué.

— Allons donc ! répondit Arthur. Après m'avoir rendu insensible à la peur, imis-tu te laisser énerver par de vaines terreurs ? Chasse, à ton tour, ces folles idées : elles te seraient funestes.

(A suivre)

**Je pris Froid,
Je devins malade
ET JE PRIS
L'EMULSION
SCOTT**

**d'Huile de FOIE de MORUE
RÉSUCITÉ :**

Je mange, je dors

et je suis d'une vigueur extraordinaire ; je deviens gros, car cet admirable remède aux hypophosphites me guérit non-seulement ma

PHTISIE INCIPIENTE

mais augmente en même temps le poids de mon corps d'une livre par jour. Je la prends aussi facilement que du lait.

L'EMULSION SCOTT

ne se vend qu'en flacons couleur saumon ; chez tous les pharmaciens. Prix, 50 c. et \$1.00. SCOTT & BOWNE, Belleville.

Demande d'employé.

Un bon ferblantier couvreur, trouvera de l'emploi immédiatement, en s'adressant à M. Pierre Contant, de St-Alexis, comté de Montcalm.

7 j. 3 f.

AZARIE PAUZE & CIE.,

MANUFACTURIERS DE

Moulins à Battre et Cribles

Coin des Rues St-Chs. Borromée et St Louis, Joliette.

Toujours en mains, un assortiment de Moulins à Battre de toutes sortes, ainsi que des cribles. Ouvrage solide et garanti. Réparations de tous genres. Conditions avantageuses et termes faciles.

30 juin 1m

Voulez-vous acheter un exemplaire du *Chemin des Larmes* ? 25 centimes. Adressez-vous à Albert Gervais, Joliette, P. Q.

MARCHANDISES NOUVELLES POUR LE Printemps et l'Été.

Encombrement de Stock.

IL FAUT NÉCESSAIREMENT LE DIMINUER.

Les personnes qui aiment à acheter bon marché et sans avoir à parcourir tous les magasins, trouveront chez

CAMILLE LABRECHE,

MAISON ÉTABLIE EN 1867.

Le plus grand stock de marchandises sèches qui se soit encore vu à Joliette.

AUSSI

Il a décidé de vendre ces marchandises à des prix qui lui permettront d'écouler rapidement le surplus de stock qu'il a acheté dans les grandes faillites qui ont eu lieu dans le gros à Montréal, dans le courant de l'hiver et du printemps.

L'assortiment est considérable en tweed, nouveaux patrons, serge, noire et couleur draps noirs et couleur pour habillements, étoffes à robes en quantité, mérinos noirs à robes et à soutane, cachemire noir et couleur, 100 pièces 46 pouces de large, soie noire et couleur de 50 cts à \$1.80, satin noir assorti, de Lyon et peau de soie, satin de couleur pour robes, 5 caisses d'indienne à robe de 5 à 12 cts., 10 balles de coton jaune de 3 1/2 à 9 cts la verge, coton carrauté à robes et à chemises de 5 à 12 cts, 3 caisses shirtings de 5 à 15 cts, coton à draps, toile à nappes blanche et rouge. L'assortiment est au complet pour les rideaux, 40 pièces tapis tapestry de 30 à 80 cts la verge, prelart canadien et anglais.

Les prelarts et tapis seront taillés et posés sans charge extra.

CHAPEAUX D'HOMMES

En soie, en feutre, en laine et en paille. Un grand assortiment de chapeaux ronds et de forme carrée, au dernier goût, noir et couleur.

HARDES FAITES

Capots de caoutchouc, circulaires pour dames, un beau choix de parasols et parapluies, valises de toutes sortes 100 pièces de flanellettes fancy.

Spécialité pour les cols et cravates, chemises blanches et en indienne, corps et caleçons à la caisse.

MUSIQUE

Accordéons et concertina, un assortiment extraordinaire.

Les achats au comptant de dix piastres en montant, il sera fait une réduction de 5 par cent.

Une visite est sollicitée.

M. Camille Richard est le propriétaire à St-Alphonse de Rodriguez d'un emplacement bâti de maison, et autres dépendances, situé dans le village de Saint-Alphonse. Il offre cette propriété en vente. Conditions faciles. Pour plus amples informations s'adresser au susnommé à St-Ambroise de Kildare. 16 juin 1 m.

AUGUSTE GUARETTE,

MENUISIER

RUE ST-VIAEUR, JOLIETTE.

Possédant les capacités nécessaires dans son métier, annonce aux citoyens qu'il entreprendra la construction de toutes espèces de maisons, bâtisses, etc et transportera à la distance voulue, toutes les constructions qu'on voudrait déplacer. Le bon marché et la satisfaction de tous les intéressés.

19th, 2m.

L'Étoile du Nord

Imprimée et publiée par ALBERT GERVAIS.
 ABONNEMENT
 Pour une année..... 50cts.
 " 6 mois..... 25cts.
 Strictement payable d'avance.

La rédaction du journal n'est pas responsable des idées et des opinions émises par ses correspondants.

L'ÉTOILE DU NORD

JOLIETTE, JEUDI, 14 Juillet 1892.

LA CLOTURE.

Le parlement fédéral a terminé, samedi après-midi, sa session—une session de quatre mois et demi—une session bien trop longue pour la bourgeoisie des députés et pour l'ouvrage accompli. L'opposition a fait du verbiage, de l'obstruction, ce qui coûte très cher, mais ce qui ne produit guère de résultats pratiques.

Cette session est loin d'avoir été remarquable. Si l'on supprime la loi de la codification criminelle, on ne voit guère ce qu'on peut lui attribuer d'important. Il n'y a pas eu de changement dans le tarif, ce qui est loin d'être un mal, l'instabilité fiscale étant d'ordinaire extrêmement préjudiciable à l'assiette économique d'un pays.

L'on a continué, à la dernière heure, le beau à l'industrie du sucre de betterave, cédant ainsi à une bonne idée qui, sous l'inspiration de Napoléon Ier, a été l'une des principales causes de la richesse publique de la France. Les ministres de la province de Québec ont droit à nos félicitations pour avoir fait triompher cette idée, car nous savons les résistances qu'ils ont rencontrées chez quelques-uns de leurs collègues.

Le bill de la redistribution a subi trop de changements pour qu'on lui donne une importance exceptionnelle. Il vaudra à Montréal deux sièges de plus et à Hochelaga et Ottawa, un siège additionnel. Le nom d'Ottawa va même se trouver effacé puisque l'ancien comté est divisé en deux collèges qui s'appelleront Wright et Labelle. Quand à Hochelaga, son doublement s'appellera Maisonneuve, un noble nom qui n'aurait pu être mieux choisi. S'il a fallu augmenter la représentation de Montréal, Hochelaga et Ottawa, en revanche l'on a dû supprimer quatre comtés par l'union de Trois-Rivières et Saint-Maurice, de Chambly et Rouville, de Saint-Jean et Iberville, de Napierville et Laprairie. Il est douteux que les partis aient gagné quelque chose à ces changements.

Au Sénat et aux Communes, sir John Abbott et sir John Thompson ont pu déployer toute leur habileté et toutes leurs ressources de chefs. Il n'y a qu'une voix pour reconnaître qu'ils ont été à la hauteur de la tâche difficile qui leur incombait, ce que l'électorat a été le premier à attester en élisant des candidats conservateurs à de grosses majorités, presque chaque fois qu'il a été consulté. Somme toute, le parti conservateur a lieu d'être fier de ses nouveaux chefs, de même que le pays peut se féliciter de ce que la succession de sir John Macdonald soit tombée en aussi bonnes mains.

Les membres des deux côtés de la Chambre sont partis fort mécontents de ce qu'il n'y a pas eu d'augmentation d'indemnité. L'an dernier, ils ont eu \$500 à cause de la durée extraordinaire de la session et la même raison s'imposait cette année, puisqu'ils siègent depuis quatre mois et demi. Plusieurs députés qui se disent ruinés par la façon dont se fait la politique, parlent de se démettre de leur mandat.

Fin du terme de la Cour Criminelle.

La journée de jeudi de la semaine dernière a été toute entière employée à l'audition des témoins *in re* la Reine vs. Louis Guibault, accusé d'assaut indécent. Les plaidoyers ont eu lieu dans la soirée. Les avocats de la couronne MM. Cornellier et Martel avaient pour adversaires MM. Renaud et Dugas. Ces deux derniers parlèrent chacun avec éloquence. M. Cornellier leur répondit et pendant près de trois

quarts d'heure il tint la Cour, les petits jurés et l'auditoire sous le charme de sa parole.

L'innocence ou plutôt la naïveté assaillie dans sa vertu trouva en lui un défenseur aussi fort qu'ardent.

Le procès dont il s'agissait devait clore le terme.

Un verdict de culpabilité contre l'accusé en définitive est rendu et la Cour s'ajourne au lendemain pour la reddition des sentences.

Voici ce qui a lieu ce jour-là.

Pierre Soulière, sur conviction de suppression de part est d'abord appelé à la barre. Le président du tribunal s'étend longuement sur la gravité du crime commis d'après la preuve par le condamné et lui fait une sermonne après laquelle il le punit par 15 mois de détention et dans la prison commune.

Louis Guibault, après production par J. A. Renaud, l'un de ses avocats, de requêtes signées en sa faveur par les plus notables résidents de la paroisse de St-Thomas, de Ste-Elizabeth et nombre de citoyens influents de la ville de Joliette et recommandation à la clemence du juge par C. A. Cornellier, avocat de la Couronne, n'est condamné par considération pour sa bonne conduite antérieure qu'à \$50.00 d'amende et à donner un cautionnement d'après lequel il devait s'engager à garder pendant un an la paix avec le demandeur, Louis Coust.

Et le terme est terminé.

Chemin de Fer à St-Jean-de-Matha.

M. l'Éditeur,

Je vous envoie, tel que donné par le Hansard, le discours de M. Lippé lors de la proposition du subsidie à la Compagnie du chemin de fer de Joliette et St-Jean-de-Matha. Ce discours a valu à notre député des félicitations de la part de plusieurs membres qui siègent tant d'un côté que de l'autre dans la Chambre des Communes. On a remarqué avec plaisir parmi ceux-ci, plusieurs députés anglais.

DISCOURS DE M. LIPPÉ.

"M. le Président,
 La subvention qui est maintenant demandée pour aider à construire une ligne de chemin de fer entre St-Jean-de-Matha et St-Félix de Valois est d'une grande importance pour l'avancement de la colonisation et de l'agriculture. Cette voie ferrée sera la grande ligne de communication par où sept ou huit paroisses feront naturellement le transport de leurs importations et exportations. Pour ces paroisses, St-Jean-de-Matha est de beaucoup la plus rapprochée des centres commerciaux qu'aucun autre endroit.

Je ferai remarquer que nous avons déjà plusieurs moulins à farine dans les environs; dix-sept moulins à seie, quinze fromageries. Cela seul constitue un fort commerce. Nous avons du bois en quantité, de magnifiques pouvoirs d'eau qui sont encore inexploités, des terres fertiles où l'on s'occupe de l'élevage des animaux. Quand nos cultivateurs auront ce chemin qu'ils désirent depuis si longtemps et qu'ils demandent avec tant d'instance, ils seront dédommés de leurs travaux et encouragés à rester sur leurs terres.

Quant à ceux qui en sont partis, ils se hâteront d'y revenir, c'est leur désir le plus ardent. J'ai vécu assez longtemps avec eux pour connaître leurs dispositions. Nos artisans, nos industriels seront aussi encouragés; ils doubleront et tripleront leurs produits. D'un autre côté, les terres incultes qui sont nombreuses seront bientôt prises, occupées et défrichées. Nous avons là en profondeur de bons terrains capables de former vingt paroisses

nouvelles qui toutes auront leur débouché à St-Jean-de-Matha.

La construction de ce chemin de fer est donc une œuvre de rapatriement et de colonisation. Ce sera un encouragement pour les cultivateurs et s'y fera un commerce extraordinaire de foin, de bois, de grains, de beurre, de fromage d'animaux et autres produits de la ferme. Il facilitera l'exploitation en grand de nos terrains miniers dont les opérations donnent déjà de si belles espérances.

Ce chemin ne peut nuire à personne, j'en suis positif. D'ailleurs je pense que tous les honorables membres de cette chambre sont persuadés qu'il est utile de travailler à développer les ressources du pays et à en augmenter les revenus. Ce chemin de fer sera un des bons moyens à employer pour parvenir à ce but. Pour ces raisons et plusieurs autres, je crois que la demande de cette allocation dans le budget est très sage et très patriotique."

A la suite de ces observations, il a été voté à la Compagnie du chemin de fer de Joliette et St-Jean-de-Matha une somme de \$3,200 par mille. La distance est de sept à huit milles. Il manquait ce subsidie à la Compagnie pour pouvoir construire ce chemin, maintenant elle est sûre de l'avoir, et de suite, les directeurs vont se mettre à l'œuvre. Déjà ils ont eu une assemblée hier, mardi, et il est tout probable que la construction de ce chemin qui va être commencé bientôt, sera terminée de bonne heure cet automne.

Le député du Comté de Joliette à la Chambre des Communes, a rempli sa promesse et s'est acquitté d'un devoir important à l'avantage de tout le nord. Il a laissé de côté de longues habitudes de tranquillité au sein de sa famille et de ses clients pour se dévouer, sur la demande générale, à un plus grand bien public. Ses efforts ont été couronnés de succès; quel est celui d'entre nous, dans le comté du moins, qui n'en sera pas heureux? Des marques sincères d'une grande estime lui ont été données en Chambre où il a fait digne et noble figure, c'est un honneur pour nous. Sans aucun doute M. Lippé ralliera avec plus de raisons encore, et plus sûrement que jamais tous les esprits bien pensants, autour du drapeau utile et glorieux qu'il a déployé pour l'avancement de l'agriculture, de la colonisation, du commerce, du vrai bien public enfin.

Encore quelques mois, et le cri strident de la locomotive annoncera le voyage d'une trainée de chars de la plaine aux montagnes, tandis qu'en même temps la voix du conducteur en fixera le terme "*all aboard for St-Jean-de-Matha.*"

Tout à vous,
 HÉLÉODORE D.
 13 juillet 1892.

Les Élections Anglaises.

Une dépêche de Londres en date du 10, rapporte qu'il y a eu jusqu'à ce moment 344 élections, qui se répartissent comme suit :

Conservateurs.....	166
Libéraux.....	132
Libéraux-unionistes.....	24
Anti-Parnellistes.....	15
Parnellistes.....	4
Députés ouvriers, Ind.....	3
Total.....	344
Unionistes élus.....	190
Oppositionnistes élus.....	154

Les élections qui restent à faire sont celles des campagnes.

St-Félix de Valois.

Le 27 Juin, eut lieu l'examen public à l'école modèle des garçons, sous la présidence du Révd M. Archambault accompagné de M. Roch, étudiant en droit, de MM. les Commissaires et de quelques amis de l'éducation.

Les succès obtenus de la part des élèves sous l'habile direction de M. Bonin, inst. et de sa dame ont été très satisfaisants.

Trois déclamations ont été fort bien récitées: l'invention des lettres par le jeune Cuthbert Poirier, traordinaire de foin, de bois, de la mort du Chrétien par Félix Poirier et la découverte de l'Amérique par Usnor Desrosiers, tous élèves du cours modèle.

Enfin des prix dus à la générosité de quelques personnes de la localité, ont été distribués. Le prix d'excellence mérité par plusieurs élèves fut remporté par Noé Daunais.

Cette école a été fréquentée par 99 élèves, dont 13 dans le cours modèle et 86 dans le cours élémentaire.

ST-ALPHONSE

Lundi de la semaine dernière, a eu lieu l'élection des commissaires d'écoles pour cette paroisse.

Le Révd M. Pariseau, curé, a été réélu, M. A Langlois a été élu en remplacement de M. Alex. Dalpé, le tout sans opposition.

M. Hypolite Sirard est décédé la semaine dernière, après trois jours de maladie seulement. Le défunt était âgé de 88 ans.

+++

Une grande retraite est commencée depuis dimanche dernier, en cette paroisse. Les exercices sont bien suivis et l'assistance très nombreuse. Le Rvd Père Gladu, O. M. I., est le prédicateur de cette retraite.

ST-THOMAS.

M. Moïse Pagé, cultivateur, est décédé mardi, à St-Thomas, à l'âge de 48 ans, après 5 mois de maladie. Ses funérailles auront lieu demain. Le défunt laisse une femme et des enfants pour déplorer sa perte.

Bain Public.

Règlement et Instructions.

Monsieur M. H. Leprohon, est actuellement à faire construire un bain public, en arrière de la bâtisse de l'aqueduc, sur le terrain de la corporation. Nous constaterons pour tout commentaire que le besoin s'en fait sentir depuis longtemps ici. Nous ne doutons donc pas par conséquent que celui qui s'est chargé de mener à bonne fin l'entreprise, sera encouragé comme il le mérite. C'est une grande lacune qu'il vient de plus combler de par la mise à exécution du projet en question. Un gardien se tiendra toujours sur les lieux au service et à la disposition des gens et pour maintenir l'ordre et voir à ce que la plus grande moralité soit observée de tous. Les personnes des deux sexes, enfants ou adultes, seront respectivement admises à des heures déterminées comme ci-après et moyennant les prix d'admission suivants par bain: Hommes 10 cts., femmes 10 cts., enfants, fillettes ou garçons 5 cts. L'abonnement pour la saison est fixé à \$1.00 par particulier et à \$2.00 par famille.

Heures d'admission — De 8 hrs. A. M. à 10 hrs A. M. les petits garçons: de 10 hrs A. M. à midi, les petites filles, de midi à 3 hrs P. M., le lundi, le mercredi et le vendredi, les dames tout spécialement et les autres jours quand elles voudront se baigner, elles n'auront qu'à en informer au préalable le propriétaire ou le gardien; de 3 hrs p. m. à 4 hrs p. m., les familles abonnées seulement; de 4 hrs p. m. jusqu'à la fermeture dans la soirée, les hommes pour lesquels chaque dimanche le bain sera toujours ouvert dans la matinée dès 4 hrs jusqu'à 9 hrs.

Les familles abonnées pendant l'espace de temps qui leur est chaque jour réservé d'après cet arrangement, devront si elles veulent en profiter, en donner avis au propriétaire ou au gardien.

Les chambres pour s'habiller et se déshabiller seront proprement tenues, des costumes de bain seront loués à ceux qui n'en auront pas, aucune personne en état d'ivresse ne sera ad-

mise, il sera encore moins permis d'apporter de la boisson.

Les familles et ceux qui voudraient s'abonner sont priés de s'adresser immédiatement à M. M. H. Leprohon, marchand de fer.

A l'Ecole Industrielle

Le 8, nous avons eu le plaisir d'assister à l'Ecole Industrielle, à une séance dramatique et musicale dont nous ne pouvons trop vanter le succès. "Herménégilde," tragédie en 5 actes a été représentée avec une grande habileté au point de vue dramaturgique. Les jeunes MM. Brunelle et A. Dalphond y ont surtout fait preuve dans l'exécution de leur rôle, de belles dispositions comme acteurs ainsi que M. A. Tremblay qui dans "Georges l'Ouvrier," drame en trois actes, a réalisé à perfection son personnage. Nos félicitations à ces messieurs qui ont été applaudis comme ils le méritaient. La soirée s'est terminée par la distribution des prix aux élèves les plus méritants de l'institution. Nous serions heureux de pouvoir les nommer à nos lecteurs mais le manque d'espace nous en empêche. Néanmoins nous pouvons publier la liste des noms de ceux qui ont bien voulu encourager la jeunesse par la donation de prix qui ont été décernés en cette circonstance.

Nous commençons par notre Révd pasteur P. Beaudry, curé, en continuant l'énumération comme suit: les Révds Père Ducharme, C. S. V., J. Charlebois, chapelain de l'école et Son Honneur le Juge Baby; MM. M. H. Leprohon, L. N. Ducondu, Camille Labrèche, J. A. Laroche, Siméon Piquette, Guibault & Gravel, G. Froment, Eusèbe Asselin et Albert Gervais, marchands; M. L. Z. Magnan, manufacturier, J. Vézina, gérant de l'atelier de menuiserie de l'école, L. Robitaille, pharmacien, Delle Derome, Marc Trudel, tailleur, A. H. Bourassa, A. Roch, Frs X. Marciel, maitres-tanneurs, Madame Davis, M. Anth. Laporte, orfèvre, E. Dupuis, ptre, P. E. McConville, maire de Joliette, et J. Quinet, confiseur.

Ayant entre tous droit à une mention spéciale, nous devons citer M. J. Vézina pour avoir donné une montre en or et MM. Lamontagne et Marc Trudel pour avoir donné une montre en argent chacun.

Nos félicitations que l'on daignera bien agréer en même temps que les remerciements des directeurs de l'institution, à tous ceux qui lui ont démontré de l'intérêt.

L'inauguration officielle du chemin de fer Montréal et Occidental de Saint-Jérôme à Sainte-Agathe a eu lieu samedi. Nous disons inauguration, inspection de travaux conviendrait mieux, surtout pour la section comprise entre Sainte-Adèle et Sainte-Agathe, car enfin les travaux ne sont pas tout à fait terminés.

CONFLAGRATION TERRIBLE

La ville de St-Jean vient d'être le théâtre d'un incendie épouvantable, des centaines de maisons ont été en quelques heures réduites en cendres, les pertes se chiffrent par des millions. Le gouvernement fédéral a immédiatement pris des mesures pour secourir les malheureux incendiés.

Défense d'avancer.

Le soussigné défend d'avancer, en son nom, à qui que ce soit, et déclare qu'il ne sera pas responsable, à l'avenir, de ce qui sera fait, au contraire du présent avis.

JOSEPH BRISSON.

St-Jacques 28 Juin 1892.

14 juil. 3 f.

ECHOS DE JOLIETTE.

— Nous avons depuis quelques jours des chaleurs accablantes.
— Les clercs St-Viateur commenceront, le 24 du courant, leur retraite annuelle.

— Pour les étoffes légères pour le temps des chaleurs, il faut aller au "Bon Marché."

— Dame Veuve Benoit Tremblay est actuellement en promenade à Marlboro, Mass.

— N'oubliez pas qu'il faut que toutes vos emplettes cette semaine soient faites chez Guibault & Gravel.

— 1000 piastres à prêter à 6 par cent sur première hypothèque. S'adresser au bureau de ce journal.

— M. François Lavoie, marchand de chaussures, de Montréal, la semaine dernière est venu passer quelques jours en promenade ici.

— Samedi soir et dimanche dans l'après-midi, pendant les deux orages que nous avons eus, il a fortement grêlé dans nos régions.

— Par suite d'un arrêté du gouvernement en conseil M. Gaspard Beaudoin désormais, agira seul comme registraire du comté de Joliette.

— Les cultivateurs qui ont de la cire d'abeilles à vendre, pourront la placer en s'adressant chez M. Albert Gervais qui la paiera le plus haut prix du marché.

— Si nous pouvons avoir quelques jours de beau temps, la coupe du foin ne tardera guère à commencer dans nos campagnes et le rendement en sera abondant.

— Il y aura de grandes courses à St-Ambroise de Kildare, mardi, le 19 juillet courant, sur la propriété de M. Edouard Paré. Ces courses promettent d'être très intéressantes. Assistez en foule.

— Les constructeurs et leurs employés ont été maltraités par les caprices de la température depuis le 15 de juin dernier. On nous signale le fait que sur toute une semaine il y en a qui n'ont pu faire que 2 jours et 2 de travail.

— MM. Edmond Renaud et Alexandre Rivard seront tout probablement de retour ici de leur voyage en Europe vers le 19 du courant. Ils se sont embarqués à Liverpool le 7 juillet pour revenir. Nous espérons qu'ils seront favorisés d'une heureuse traversée et qu'ils nous arriveront enchantés de leur voyage.

— D'après le plan qui nous en a été montré, le magasin de M. Camille Labrèche, marchand de marchandises sèches, sera comme tel lorsqu'on l'aura parachevé, un des plus beaux édifices de cette ville. Il fera à coup sûr l'ornement de la rue Notre-Dame. De tous les magasins que nous avons déjà, aucun ne pourra rivaliser avec lui pour l'élégance et l'apparence extérieure.

— Un jeune homme du nom de Boisvert et âgé d'à peu près une douzaine d'années, lundi, au moulin à scie de la Cie à Bois de Joliette, par imprudence, s'est accidentellement infligé une blessure assez grave à la main droite, sur une petite scie circulaire en mouvement et à laquelle il ne faisait pas attention ou qu'il ne voyait peut-être pas, vu qu'elle ne sortait que très peu de sa table. Le blessé n'avait aucune affaire dans le moulin.

— Le conseil d'administration des affaires de l'église St-Charles, à Joliette, se compose comme suit : Président, le Révd M. P. Beaudry, curé; conseillers, Messieurs J. L. B. Desrochers, Camille Labrèche, Elie Thériault, Gilbert Bonin et Jos. Robillard. L'ancienne résidence du Dr Laurier, d'après une décision à laquelle ils en sont venus dernièrement, a été achetée pour le bedeau qui y résidera désormais.

— Le Paris-Canada, publié à Paris, qui ne manque jamais l'occasion d'apprécier le mérite et le talent artistiques de M. Sinaïe Richer, publie la note suivante dans son numéro du 18 juin :

"M. Sinaïe Richer vient de terminer un portrait, grandeur naturelle de M. Joliette, fondateur de la ville du même nom, qui lui a mérité de grands éloges."

— Une fille sachant faire la cuisine trouvera immédiatement de l'emploi en s'adressant à M. Amédé Manseau, hôtelier, à l'ancienne place de M. N. Leblanc, Joliette.

— Il y a eu ici lundi, à la chapelle du Sacré-cœur, un pèlerinage venu de Montréal et auquel, seules, les personnes appartenant aux Tiers Ordre prenaient part. Les deux sexes étaient admis à en faire partie. Le nombre des pèlerins était d'environ 1300. Deux trains les ont amenés; les 18 chars de passagers dont ils se composaient étaient fort remplis. Nos pieux visiteurs arrivés à 9 hrs A. M. se sont embarqués pour s'en retourner dans leurs familles, à 4 heures P. M.

— Un octogenaire sur son lit de mort à ce qu'on rapporte, à quel point un qui lui demandait comment il avait pu se rendre à un âge aussi avancé que le sien, répondit : Les deux meilleurs médecins de ce monde sont le travail et l'eau froide. Il aurait certainement fait exception pour nous quant à cette dernière si il eut connu la qualité de celle que nous sommes forcés de boire à Joliette, surtout en été.

— Depuis leur dernière élection annuelle, les commissaires d'écoles, se sont assemblés pour la première fois, lundi soir, chez M. Barthélemy Vézina, notaire, leur secrétaire trésorier. On a procédé à cette séance à la nomination des principaux officiers. M. S. Boulet, Ecr, fut réélu président et Barthélemy Vézina, Ecr, continué dans l'exercice de ses fonctions et comme auditeurs de comptes pour l'année courante MM. Gaspard Froment et Joseph Guibault furent proposés et acceptés.

— M. L. N. Roy, photographe, a actuellement en vente une magnifique carte photographique représentant les anciens élèves du Collège Joliette au banquet qui leur y a été offert à leur grande convention de juin dernier. C'est certainement pour eux un souvenir auquel ils doivent tous attacher un grand prix. Au point de vue de l'exécution, cette photogravure est des mieux réussies. Grandeur, 11 par 14. En vente chez le susnommé pour le prix de seulement 75 centins. Avis à ceux qui ne se la seraient pas encore procurée.

— Malgré l'averse tombée vers 2 heures de l'après-midi, les courses que nous avons eues dimanche sur l'hippodrome de MM. Fontaine et Charland, ont été réellement intéressantes. N'étaient admis à concourir que les chevaux de la ville. On a trotté 3 dans 5. Le premier prix a été remporté par le cheval de Eusèbe Asselin Ecr, le 2ème par celui de M. T. H. Sylvestre, marchand tailleur, le 3ème par celui de M. Arsène Roch, maître-tanneur. Le nombre des spectateurs considéré l'état de la température était considérable. Les Juges de la journée étaient : MM. Frs Rivest, Jacques Sénécal et Jules Désormier.

— N'oubliez pas que mercredi prochain, le 20 du courant, nous serons appelés à assister, sur le rond de MM. Fontaine et Charland, à de grandes courses au trot. Il y aura \$75.00 à partager entre les gagnants sous forme de bourses. Tous les propriétaires de chevaux trotteurs, dans le district de Joliette et le comté de Berthier, sont invités à y prendre part. La journée promet d'être brillante et le nombre des participants considérable. Amateurs ne manquez pas cette occasion qui vous est offerte de vous amuser dans le cas où il ferait mauvais au jour prescrit, les courses seront remises au lendemain.

Le *Moniteur Acadien* atteint sa 26e année de publication.

Il a édité à cette occasion un supplément illustré de 48 pages contenant les gravures de tous les principaux acadiens de la Nouvelle-Ecosse et du Nouveau-Brunswick. Sous le rapport littéraire, ce numéro supplément ne laisse rien à désirer.

Nos plus sincères félicitations au confrère.

Pour enlever de la peinture sur les vitres, il suffit de frotter avec un gros deux sous mouillé ou une grosse pièce de monnaie en argent.

Avis.—M. Bruno Panneton autrefois de Joliette, informe le public qu'il se chargera volontiers de toute collection qu'on voudra bien lui confier. Pour les conditions s'adresser à lui directement, à Montréal, No. 2039 rue Ste-Catherine.

ALBERT TRUDEL,
MANUFACTURIER DE
MOULINS A BATTRE, CRIBLES, ETC.,
Coin des rues St-Chs. Borromée et St-Louis,
JOLIETTE
A l'ancienne place de feu M. Alexis Masse.

M. A. Trudel annonce aux cultivateurs du district de Joliette, qu'il a toujours en mains un assortiment de Moulins à Battre de toutes sortes, ainsi que des Cribles; ouvrage solide et garanti, réparations en tout genre faites à ordre et sous le plus court délai.

Vente à conditions faciles et à la satisfaction de tous ceux qui voudront bien encourager cette manufacture.
JOSEPH MASSE, FILS,
Gérant.
14 juil. lan.



ON recevra à ce bureau, jusqu'à Vendredi le 29 Juillet, des soumissions cachetées, adressées au soussigné avec la suscription "Soumission pour Charbon, Edifices Publics," pour la fourniture du charbon aux Edifices Publics, de l'Etat.

On pourra obtenir une formule de soumission, ainsi que toute information nécessaire en s'adressant à ce Bureau, après Vendredi le 8 Juillet. Les soumissionnaires sont avertis qu'aucune soumission ne sera prise en considération à moins qu'elle ne soit faite sur la formule imprimée, qui sera fournie, et signée de leurs mains.

Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque de banque accepté égal à cinq pour cent du montant qui y est mentionné, payable à l'ordre de l'Honorable Ministre des Travaux publics. Ce chèque sera confisqué si le soumissionnaire refuse de signer le contrat, après notification, ou s'il ne l'exécute pas intégralement; il sera remis si la soumission n'est pas acceptée.

Le Département ne s'engage pas à accepter la plus basse, ni aucune des soumissions.
Par ordre,
E. F. E. ROY,
Secrétaire.
Département des Travaux Publics,
Ottawa, 4 Juillet 1892.
14 j. 2f.

"German Syrup"

J. C. Davis, recteur de l'église épiscopale St-Jacques, Enfaua, Ala., écrit : "Mon fils a été affligé d'un catarrhe dangereux pendant plusieurs mois, et après avoir essayé beaucoup de prescriptions des médecins sans en éprouver de soulagement, il a été parfaitement guéri en prenant deux bouteilles de Sirop Allemand. Je le garantis sans hésitation. "La plus grande épreuve qu'on puisse faire subir à un remède est d'essayer de guérir un catarrhe aussi avancé que dans le cas précédent. C'est pour cette période de la maladie que le Sirop Allemand a été imaginé. Ceux qui souffrent d'un catarrhe avancé feraient bien de se le procurer."

M. J. F. Arnold, de Montevideo, Minn., écrit : Je me suis servi du Sirop Allemand pour la pleurésie. Je n'ai jamais trouvé son égal, encore moins son supérieur.
G. G. GREEN, seul fabricant
WOODBURY (New-Jersey), U. S. A.,
ET TORONTO, CANADA (9)

NAISSANCES.
—A Checopee, Mass, le 21 juin, la dame de M. Jos. Hamelin, une fille. Parrain et marraine M. Gaspard Leprohon et sa dame.

—A West Springfield, Mass, le 4 juillet courant, la dame de M. Charles Lesiège, deux jumeaux. Parrains et marraines, M. P. C. Montpetit et Delle Albertine Dupont, ainsi que M. Gaspard Leprohon et sa dame, de Huntingdon, Mass.

—A Joliette, le 10 juillet, la dame de M. Ulric Riel, tailleur, une fille.

AVIS
Avis est par le présent donné, que l'assemblée générale annuelle des actionnaires de la Compagnie Manufacturière de Tabac Canadien de St-Jacques, aura lieu au bureau de la dite Compagnie, en la paroisse de St-Jacques, jeudi, le 21ème jour de juillet courant 1892, à dix heures de l'avant midi, pour l'élection des Directeurs et la transaction générale des affaires de la Compagnie.
La Compagnie Manufacturière de Tabac Canadien de St-Jacques,
Par L. V. LABELLE,
Gérant.
St-Jacques, 8 juillet 1892.

\$100,000 PIASTRES A PRETER
Sur hypothèque par montants de \$500 et au dessus, à cinq et six par cent d'intérêt. Escomptes de billets de commerce—avances d'argent sur marchandises—un autre montant considérable à prêter sur communautés religieuses, syndicats, églises et assurances sur la vie, principalement Tontines.—Ventes, achats et échanges de propriétés—Réalisation de successions ouvertes au Canada et à l'étranger—Avances d'argent sur succession etc, etc.
S'adresser à
E. DE RIDDER,
118, rue Saint-Jacques, Montréal P. Q.
14 juil. 3 m.

A VENDRE.
Une belle terre, située dans la paroisse de St-Thomas, avec une très belle récolte, une sucrerie, un moulin à battre, une moissonneuse et autres instruments agricoles ainsi que des voitures fines.
Le tout à vendre à bonnes conditions.
Pour plus amples informations, s'adresser à Dame Vve Joseph Perrault, St-Thomas, Comté de Joliette.
14 juil. 2 f.

L.A. LOTERIE
DE LA
PROVINCE DE QUEBEC.
Deux tirages par mois.
Les tirages ont lieu le premier mercredi et le troisième mercredi de chaque mois.
Valeur des Lots : \$52,740
Tous les Lots sont tirés à chaque Tirage.
Prochain Tirage :
Le 20 Juillet 1892

Rappelez-vous que le gros Lot est de **\$15,000.**
PRIX DU BILLET : \$1,00.
do do 25 cts.
Pour \$1, vous pouvez gagner \$15,000
Pour \$1, vous pouvez gagner 5,000
Pour \$1, vous pouvez gagner 2,500
Pour \$1, vous pouvez gagner 1,250

Il y a aussi un grand nombre de lots de \$5, \$10, \$15, \$25, \$50, \$250, au total de 28,990.
N'oubliez pas qu'avec le même billet, vous pouvez gagner un lot quelconque parmi ceux qui sont tirés un par un, et le numéro de votre billet peut aussi se trouver dans la série de ceux qui gagnent les lots approximatifs de \$25, de \$15 et de \$10 et avoir droit en outre à un lot de \$5 s'il se termine par les deux chiffres terminaux d'un des gros lots.
Agent pour le District, Albert Gervais, Joliette.
S. E. LEFEBVRE, Gérant,
81, rue St-Jacques, Montréal

ROBERT STAFFORD
RUE ST-CHARLES BORROMÉE,
Ancienne place d'affaires de feu M. André Kelly, Joliette.

Allez chez lui quand vous voudrez acheter, soit de la bonne fleur appareillée ou de la "Patent Hungarian", "Ogilvie S. B.", "Keewatin S. B.", "Choice Algoma", "Nestor", "Minicta", "La Canadienne", "Warrior", "fleur de blé d'inde" "Gru".

Boisson en esprit pure, sans une goutte d'eau dedans; réduite *half and half*, c'est-à-dire l'un dans l'autre. Voilà pour le Whiskey qui est sujet à tant d'alliages, au détriment des acheteurs.

Même prix que partout ailleurs, et du meilleur en toutes choses. Toujours à la disposition des gens en tout temps, à la mesure, en caisses, en quarts, en bouteilles, les bières les plus recherchées, entre autres la "Dow" et la "Canadienne".

EN SUS
Brandy, Champagne, Gin, Rye, Sherry, Claret, etc., etc.
Sucrieries françaises et anglaises et tout ce qu'il faut pour une bonne table de famille.
Service poli et justice pour tous. Un seul poids, une seule mesure.

COLONNE
Du "Bon Marché"

Les personnes vraiment soucieuses de ménager leur argent ne doivent pas manquer de venir faire leur achat

AU "BON MARCHÉ"
Nous sommes à préparer pour la première semaine de juillet, une réduction immense dans toutes les lignes de marchandises.
Nous clairons cette semaine nos coton à robes et nos bas si possibles.

Laine non filée à vendre toute l'année
CHEZ

GUIBAULT & GRAVEL,
Ancien magasin
PICARD & CHEVALIER,
BLOC LACHAPPELLE,
JOLIETTE.

"La Fortune"
Journal Littéraire,
Offrant des chances extraordinaires aux acheteurs.

Liste des parts et des Lots :

1 lot de 25,000.00	fractions \$1,000.00
1 " " 12,500.00	" 500.00
1 " " 6,250.00	" 250.00
1 " " 3,125.00	" 125.00
1 " " 1,250.00	" 50.00
1 " " 625.00	" 25.00
1 " " 500.00	" 20.00
2 lots de 250 chaq.	500 frac. 20.00
2 " " 125 " 250 "	10.00
2,000 lts de 25 "	50,000 " 1.00
	100,000 \$4,000.00

Les dits lots seront tirés au sort dans leur ordre ci-dessus indiqué à l'exception des 2,000 lots d'une piastre chaque qui seront tirés d'après le système approximatif.

Prix du Numéro : 10 Centins,
Agent pour le District : Albert Gervais, Joliette.

